



COMMUNIQUE DE LA MAIRIE DE VENELLES

La Mairie de Venelles s'associe à l'hommage national rendu aux victimes des attaques terroristes qui ont eu lieu le vendredi 13 novembre 2015 à Paris et remercie l'action, le courage et l'efficacité des forces de l'ordre, des services de secours et des services médicaux.

Nous avons également une pensée pour les personnes blessées, dont certaines sont encore entre la vie et la mort, et pour toutes les familles et les proches des victimes.

Dans le cadre de l'état d'urgence décrété, dès vendredi soir, par le Président de la République, la Préfecture des Bouches-du-Rhône a rappelé que les manifestations doivent être encadrées, en liaison avec les maires et la Préfecture de Police.

Devant le nombre de rassemblements spontanés voulus par les Venellois, il est souhaitable, afin d'assurer la sécurité de tous, qu'un **seul rassemblement** se fasse, **le lundi 16 novembre à 18h30**, au cours duquel une gerbe de fleurs en mémoire des victimes sera déposée par le Maire et le Conseil Municipal, devant **le Monument aux morts sur le parvis de la Mairie**.

Nous invitons les Venellois qui le souhaitent à déposer fleurs ou bougies à cette occasion.

Dans le cadre du Deuil National de 3 jours :

Les drapeaux ont été mis en berne dès samedi matin et les manifestations culturelles et sportives ont été reportées ce week-end à Venelles.

La municipalité respectera une minute de silence devant la Mairie à 12h ce lundi 16 novembre.

Enfin la présence policière sera redéployée sur l'ensemble de la commune et renforcée aux abords des écoles ainsi que sur les lieux de manifestations.

Le Maire



Arnaud MERCIER